



> Genève, le 17 juillet 2019

Constellation Geneva Major

Genève, Nyon, Thonon-les-Bains, Annemasse, Bonneville, La Roche-sur-Foron, Reignier-Esery, Saint-Julien-en-Genevois, Valsérhône, Gex

la nuit est belle!

Judi 26 septembre 2019
Extinction de l'éclairage public des communes du Grand Genève
lanuittestbelle.org - #lanuittestbelle

Dossier de presse

En partenariat avec :



Société Astronomique de Genève

Dossier de presse - La nuit est belle - Juillet 2019

Contact presse : **Laure FABIANI**
Référente communication air, énergie, climat
Grand Genève
Tél. +33 (0)6 89 16 32 28
communication@grand-geneve.org

> Sommaire

1. **Genèse du projet**
2. **Pourquoi éteindre ?**
3. **Un territoire déjà engagé dans la lutte contre la pollution lumineuse**
4. **Techniquement**
5. **Bibliographie « pour aller plus loin »**
6. **Contacts référents**

ANNEXES en pièces jointes :

- A.1 **Le communiqué du 17 juillet 2019**
- A.2 **La carte des communes engagées au 15 juillet 2019**

Verbatim

Pascal MOESCHLER, Conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève et Directeur du Centre chauves-souris CCO.

« Les transitions écologiques nous invitent à dessiner de nouvelles visions, à imaginer des nouveaux mondes pour y faire de nouvelles choses. En s'emparant du concept ambitieux de la nuit est belle, le Grand Genève est bluffant d'énergie, d'audace, d'ouverture et de créativité. Que cet événement, le plus important et premier du genre en Europe et sur notre petite planète bleue, soit une fête et un moment fort pour toutes et tous : ensemble ! »

Eric ACHKAR, Président la Société Astronomique de Genève.

« Lorsque nous regardons les étoiles, nous nous reconnectons à nos racines cosmiques. En effet, tous les atomes qui constituent le vivant et la terre ont été fabriqués dans les étoiles. Ces étoiles arrivées en fin de vie ont disséminé lors de gigantesques explosions ces atomes qui se sont ensuite assemblés pour permettre l'émergence de la vie. C'est très certainement pour cela que nous ressentons tant d'émotions face au spectacle du ciel étoilé. Le 26 septembre sera une occasion unique d'admirer depuis chez soi ce grandiose paysage nocturne qui fait partie intégrante de nos identités et de notre patrimoine. »

1. Genèse du projet

L'événement « La nuit est belle » a été imaginé par Eric Achkar, président de la Société Astronomique de Genève (SAG) et Pascal Moeschler, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève (MHNG) et directeur du Centre chauves-souris (Centre de coordination suisse pour l'étude et la protection des chauves-souris CCO/KOF). En collaboration avec Aurore Candau, animatrice environnement à la Maison du Salève, ces deux scientifiques agissent avec constance depuis plusieurs années pour la protection du ciel nocturne dans la région de Genève : conférences scientifiques de sensibilisation sur la pollution lumineuse, organisation d'événements d'extinction de l'éclairage de villes, interventions techniques auprès des élus.

C'est à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique, organisées par le Grand Genève en janvier 2018, qu'ils imaginent un événement festif et original qui s'adresserait à toute la population et qui permettrait de faire rayonner le territoire du Grand Genève bien au-delà des frontières : éteindre les éclairages publics sur l'ensemble du territoire franco-suisse pendant une nuit et donner l'occasion à tout un chacun de (re)voir les étoiles et la voie lactée si la météo est clémente. Alors que d'autres événements en Europe et dans le monde proposent des extinctions de monuments ou de communes, il s'agirait cette fois d'éteindre un territoire de grande ampleur habité par un million de personnes et constitué de 209 communes. Une manière de permettre à toutes et à tous de retrouver un accès au ciel étoilé et aux paysages nocturnes, tel qu'il a été visible sur terre pendant des milliards d'années.

La thématique de la nuit et de la pollution lumineuse s'inscrit très naturellement tout à la fois dans les origines historiques du Grand Genève et ses objectifs les plus actuels et futuristes. Les premières collaborations transfrontalières sont nées dans les années 80 autour d'une problématique environnementale : la gestion transfrontalière de la nappe d'eau du Genevois. Aujourd'hui, un des objectifs prioritaires est d'englober et de dynamiser de manière transfrontalière les politiques publiques en lien avec l'urbanisation, les transports et l'environnement sur ce territoire qui est un des plus dynamiques d'Europe. Cet événement et la thématique abordée (la pollution lumineuse) sont à la croisée d'innombrables enjeux qui ne connaissent pas les frontières : crise actuelle de la biodiversité, accès au ciel étoilé et valeurs des paysages nocturnes, santé humaine, économie, finances publiques, transition écologique et réchauffement climatique, culture...

Tout va s'accélérer début 2019. La date du 26 septembre 2019 est fixée selon des critères astronomiques : il s'agit de maximiser la visibilité de la voie lactée au coucher du soleil. Elle sera verticale, traversant tout le ciel, ce qui décuplera sa splendeur. Elle sera accompagnée par la présence de Saturne, la planète aux anneaux qui pourra être observée au télescope sur le territoire, le tout proche de la nouvelle lune afin d'avoir un ciel aussi étoilé que possible. Jupiter, la plus grande planète du système solaire, sera également visible avec ses lunes galiléennes.

A ce jour, plus d'une centaine de communes du Grand Genève situées des deux côtés de la frontière participeront en n'allumant pas leur éclairage public le 26 septembre au soir.

« La nuit est belle » est devenue aventure concrète avec tous ses rebondissements. Combien de communes seront présentes le 26 septembre 2019 ? Les organisateurs de l'événement de septembre 2019 ont un rêve secret. Si tout se passe bien et que le public est enthousiaste, pourquoi ne pas faire de « La nuit est belle » un grand événement annuel ou bisannuel culturel et populaire, au même titre que d'autres manifestations de grande ampleur comme les célèbres feux d'artifice de la rade de Genève ou le festival Antigél ?

2. Pourquoi éteindre ?

Ce projet vise à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif. En modifiant le cycle jour/nuit, elle impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, sans oublier les risques pour la santé humaine et les consommations d'énergie superflues.

Zoom sur les quatre grandes raisons de diminuer la pollution lumineuse* :

Pour observer les étoiles

Les premiers à avoir dénoncé cette pollution lumineuse, dans les années 1970, sont les astronomes qui ne pouvaient plus voir les étoiles et mener leurs recherches. Ils attirèrent dès lors l'attention des pouvoirs publics sur l'augmentation des sources lumineuses artificielles et leurs effets sur le ciel étoilé. C'est lors du Grenelle de l'environnement de 2009 que les pouvoirs publics se penchent réellement sur la question des nuisances lumineuses, et à partir de 2013 que le terme de pollution lumineuse est utilisé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Pour faire des économies d'énergie

Aujourd'hui de plus en plus de communes éteignent quotidiennement leur éclairage public pour diminuer leur facture énergétique. En effet, les études de l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) révèlent que l'éclairage public représente 18% de la consommation d'énergie des communes ; soit 37% de leur facture d'électricité. L'agence estime notamment qu'on pourrait faire environ 40% d'économie sur les dépenses d'éclairage public en adaptant les installations actuelles.

Pour préserver la santé humaine

La lumière intrusive, c'est à dire la pénétration d'une source de lumière artificielle extérieure (luminaires, panneaux publicitaires lumineux...) dans l'habitation, entraîne des effets néfastes sur notre organisme et notre santé. Les troubles du sommeil occasionnés par la présence constante d'éclairage entraîne une baisse de production de mélatonine, pourtant vitale au bon fonctionnement de notre organisme. La mélatonine est une hormone centrale du corps humain, produite par la glande pinéale la nuit en l'absence de lumière et qui règle notre rythme circadien (rythme biologique de 24h).

Pour protéger la biodiversité nocturne

De nombreuses espèces sont affectées par le sur-éclairage des villes qui crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité : perte de repère des animaux, fragmentation, modification du rapport proie-prédateur, dégradation des habitats naturels et perturbation des

**Source : Pollution lumineuse et idées reçues : 10 réponses pour s'éclairer sur le sujet Livret pédagogique réalisé par l'association Agir pour l'Environnement destiné à informer et sensibiliser sur les causes et conséquences liées à l'éclairage artificiel.*

migrations. L'éclairage artificiel a aussi un impact sur la flore, retardant la chute des feuilles, créant une photosynthèse dégradée, perturbant la germination et empêchant la pollinisation nocturne des plantes par les papillons de nuit.

3. Un territoire déjà engagé dans la lutte contre la pollution lumineuse

Sur le territoire du Grand Genève, ce sont aujourd'hui plus d'une centaine de communes engagées dans une démarche de lutte contre la pollution lumineuse : extinction totale ou partielle du territoire communal à l'année, diminution de l'intensité lumineuse, réflexion sur la suppression de points lumineux inutiles dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public. En parallèle, de nombreuses actions témoignent d'une prise de conscience du Grand Genève sur la lutte contre la pollution lumineuse : photographie aérienne nocturne cantonale (2013), exposition « Les couloirs de la nuit » du contrat corridors transfrontalier Champagne-Genevois (2015), mise à l'honneur de la nuit pendant le OFF des Assises européennes de la transition énergétique en 2018, exposition « La nuit est belle ! » au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève en 2018-2019.

1. Pourquoi éteindre au quotidien ?

Isabelle HENNIQUAU, maire de Sauverny.

« Commune frontalière de 1'000 habitants dans le Pays de Gex, notre village de Sauverny s'engage pour la transition énergétique à son niveau. Nous avons beaucoup consulté avant de couper l'éclairage public, levé les interrogations sur la sécurité avec l'aide de nos gendarmes, adapté les coupures à l'activité du village. Les candélabres sont donc éteints toutes les nuits depuis 2 ans, sauf les vendredis et samedis soirs puisque le Noctambus fonctionne ces nuits-là. N'opposons pas respect de l'environnement, de la faune et de la flore à l'activité humaine, et nous trouverons tous notre place pour une nature protégée. »



Xavier PIN, maire d'Archamps.

« Parce que nous sommes convaincus que les éclairages publics nocturnes portent une forte atteinte à notre environnement et à notre qualité de vie, une première extinction des éclairages a été faite sur le village le 31 mars 2017 avec observation astronomique pour sensibiliser aux intérêts de l'obscurité totale. Plus de 90 personnes ont pu apprécier le magnifique spectacle de la nuit noire : enfin les étoiles étaient visibles ! Depuis le 24 janvier 2018, les éclairages publics ont été coupés de 0h à 5h du matin. En un an, nous avons réalisé plus de 9000 € d'économies sur la facture d'électricité, remboursant les investissements engagés. Les retours des habitants sont positifs à 99% et nombreux sont ceux qui sont venus nous féliciter pour cette initiative. »

Jean-Luc SOULAT, maire de Lucinges.

« On parle beaucoup des ravages des produits phytosanitaires, mais l'éclairage est aussi très néfaste à la biodiversité. Il y a eu quelques mécontents, mais beaucoup plus de gens qui sont venus nous voir pour nous féliciter. »

2. Extinction d'un soir ? La population adhère !

Extinction de l'éclairage public à Valleiry le 14 septembre 2018



« Cet évènement a été organisé suite à la conférence de juin et a attiré plus de 200 personnes. Elles ont pu découvrir le relief de la Lune, les anneaux de Saturne, Mars et Jupiter au télescope ainsi que la richesse du ciel étoilé et de la nuit. »

VALLEIRY INFOS, Bulletin municipal – Décembre 2018

Extinction de l'éclairage public à Bernex le 30 mars 2019



Extraits des commentaires sur les réseaux sociaux :

« Oh oui à refaire merci » ;
« Définitivement à refaire régulièrement, quid d'éteindre l'éclairage toutes les nuits de la nouvelle lune ? » ;
« Il faut le faire plus souvent ! » ;
« Excellente initiative Bernex ! Nous nous réjouissons de la prochaine. » ;
« Merci Bernex pour la belle soirée étoilée ! »

3. Et la sécurité ?

Selon les chiffres disponibles de l'Observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP), près de 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour. L'extinction lumineuse ne favorise pas les cambriolages puisqu'un cambrioleur a besoin de lumière pour pouvoir se repérer.

Quant à la sécurité routière, il est aujourd'hui prouvé qu'en zone éteinte, les conducteurs lèvent le pied et sont plus prudents. Les accidents sont donc moins fréquents et surtout moins graves. Par ailleurs, d'autres dispositifs alternatifs comme les catadioptrés en bord de route ont prouvé leur efficacité.

Gabriel DOUBLET, maire de Saint-Cergues.

« Dans ma commune de Saint-Cergues, nous l'avons déjà expérimenté. Et si certains ont un peu peur, je peux les rassurer : éteindre l'éclairage public a plutôt tendance à baisser la délinquance et les accidents de la route au moins en zone rurale, ainsi que la gendarmerie nous l'a confirmé. »

4. Techniquement

Il s'agira d'un non-allumage de l'éclairage public pendant une nuit. Les installations électriques qui commandent l'éclairage public ne permettent pas d'avoir une extinction coordonnée, à un instant T, sur un territoire de la taille du Grand Genève, qui plus est, transfrontalier. En fonction de son équipement, la commune choisit d'éteindre une partie ou la totalité de son éclairage public.

5. Bibliographie « pour aller plus loin »

France

- Guide contre la pollution lumineuse – ADEME Grand-est : <https://grand-est.ademe.fr/sites/default/files/guide-contre-pollution-lumineuse-collectivites.pdf>
- Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/pollution-lumineuse>
- Trop d'éclairage nuit – FRAPNA : <https://www.jourdelanuit.fr/IMG/pdf/2013LivrPollLum-27-08.pdf>
- Pollution lumineuse et idées reçues - Agir pour l'environnement : <https://www.jourdelanuit.fr/2017/livret-pollution-lumineuse.pdf>

Suisse

- Société d'astronomie de Genève - Page dédiée à la pollution lumineuse : http://www.astro-ge.net/?page_id=2513
- Société d'astronomie de Genève - Dossier complet sur le ciel étoilé du 26 au 27 septembre 2019 à destination de la presse, du public et des communes : http://www.astro-ge.net/?page_id=2946
- Secrétariat du Grand Conseil de Genève - Motion M2422-A « Pour un éclairage nocturne économe » adoptée les députés du Canton de Genève : <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02422A.pdf>
- Secrétariat du Grand Conseil de Genève - Réponse du Conseil d'Etat à la question QUE1067-A « La nuit est-elle belle aussi dans le canton de Genève ? » : <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE1067A.pdf>

6. Contacts référents techniques

Grand Genève

Sylvie VARES, Cheffe de projet Biodiversité Grand Genève
Tél : +33 (0)7 86 27 88 55 - sylvie.vares@genevoisfrancais.org
www.grand-geneve.org

Museum d'histoire naturelle de Genève

Pascal MOESCHLER, Conservateur
Tél : +41 22 418 6347 - +41 79 906 75 27 - pascal.moeschler@ville-ge.ch
www.ville-ge.ch/mhng

Société Astronomique de Genève

Eric ACHKAR, Président de la Société Astronomique de Genève
info@astro-ge.net
www.astro-ge.net

Maison du Salève

Aurore CANDAU, Animatrice environnement
Tél : + 33 (0)4 50 95 92 16 - aurore.candau@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com